

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Ordre du jour :

- ❑ **9h30 - 10h00 : Accueil et contrôle des pouvoirs**
- ❑ **10h00 - 11h45 : Rapport moral, rapports d'activités, vote d'approbation**
- ❑ **12h15 - 12h45 : Vin d'honneur**
- ❑ **12h45 - 14h00 : Repas**
- ❑ **14h00 - 14h45 : Rapport financier, vote d'approbation**
- ❑ **14h45 – 15h00 : Assemblée Générale Extraordinaire : modification du siège social**
- ❑ **15h00 - 15h30 : Election du comité directeur**
- ❑ **15h30 - 16h30 : Rapport d'orientation**
- ❑ **16h30 – 17h00 : Budget prévisionnel**
- ❑ **17h00 – 17h15 : Clôture de l'AG**

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Accueil et contrôle des pouvoirs.....	3
Rapport moral.....	6
Développement.....	6
Vie fédérale.....	7
Insertion dans la vie sportive locale.....	7
Communication.....	7
Rapport d'activité de la Commission Technique.....	8
Présentation générale, par Jack Nicodème.....	8
Coupe de France et Coupe de la Ligue, par Philippe Rich.....	10
Nationale 4, par Axel Prieur.....	11
Régionale 1, par Pierre Auréjac.....	12
Régionale 2, par Jack Nicodème.....	13
Rapport d'activité de la Délégation Régionale Elo saison 2007-2008.....	15
Rapport d'activité de la Direction Régionale de l'Arbitrage.....	20
Les arbitres en Midi-Pyrénées.....	20
Stages et examens.....	21
Ce qui a changé en 2008.....	23
Rapport d'activité de la Commission Jeunes.....	24
Rapport d'activité de la Commission Scolaire.....	28
Rapport d'activité des actions Handisport, par Philippe Fabre.....	34
Communication.....	36
Rapport d'activité des actions menées au niveau de la Communication, par Philippe Fabre.....	36
Rapport d'activité concernant la saisie des parties, par Gilles Hervet.....	39
Vote du rapport moral et des rapports d'activités.....	39
Rapport financier.....	40
Compte de résultats au 31 décembre 2008.....	40
Bilan de l'exercice.....	42
Rapport Financier - Clôture au 31/12/08, par le bureau de la LMPE.....	42
Vote du rapport financier.....	43
Inventaire.....	44
Assemblée Générale Extraordinaire : Modification du siège social.....	45
Election du Comité Directeur.....	47
Rapport d'orientation, par Jacques Bouthier :.....	49
Vote du rapport d'orientation.....	50
Présentation du budget prévisionnel 2009/2010.....	51
Commentaires sur le budget prévisionnel.....	52
Vote du budget prévisionnel.....	52

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Accueil et contrôle des pouvoirs

Personnes présentes : Jacques Bouthier, Christian Carivenc, Christian Condeminas, Kim-Lan Françoise Cwiek Nguyen, Loïc Cwiek, Philippe Fabre, Marc Foing, Alain Garrel, Pascal Garrel, Gilles Hervet, Hervé Laplaze, Yves Maraval, Jack Nicodème, Patrice Oriot, Daniel Poussy, Anne Josephé Pokee, Philippe Rich, Frédéric Rivière, Sami Rahal, Nicolas Sanchez, Andreea Teodora Sasu Ducsoara Bollengier, Jean Stas, Fabien Tanguy, Andréas Van Elst, Patrice Vincens,

Pour cette Assemblée Générale et ~~pour~~ cette Assemblée Générale Extraordinaires, 42 voix ont été représentées sur un total de 73.

Une Assemblée Générale Extraordinaire ayant été convoquée dans l'objectif de se prononcer sur la modification des statuts, le quorum imposé par les statuts de la Ligue Midi-Pyrénées des Echecs nécessaire à la tenue de cette Assemblée Générale Extraordinaire a été atteint, soit 42 voix pour un minimum de 37 voix.

La participation pour ces deux assemblées s'est avérée équivalente à 2007, mais inférieure à 2008. Cette mobilisation en baisse doit une grande partie de ses explications aux conditions climatiques délicates (avis de tempête sur notre région) qui ont empêché de nombreux représentants de clubs de se rendre sur Toulouse. Cet avis de tempête soudain n'a également pas permis aux possibles votants de confier leur pouvoirs, se trouvant au dernier moment dans l'impossibilité de se déplacer. en devant annuler leur présence au dernier moment.

Il est à noter également que Marie Faure (Représentante de la B.N.P. PARIBAS) et Sylvain Rivier (Représentant de la Fédération Française des Echecs) n'ont également pas pu être présents pour ces mêmes raisons climatiques.

Monsieur René Garnault (Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif) nous a honoré de sa présence ~~cette Assemblée Générale et cette Assemblée Générale Extraordinaire~~ en assistant aux débats qui ont eu lieu l'après midi.

Le détail des voix représentées est indiqué ci-dessous avec la liste d'émargement.



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

Voix des clubs de la ligue – Assemblée générale du 24 janvier 2009

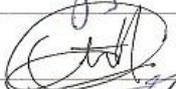
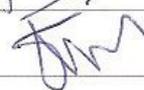
Code club	Nom club	Président	Signature	Représenté par	Voix AG
V09003	Léo Lagrange - Les Tours de Foix	Bruno Lanlier			1
V12001	MJC Rodez - Echecs	Fabien Tanguy		TANGUY Fabien	2
V12004	MJC Millau-Echecs	Hazack Marcel			1
V12011	Saint Chely d'Aubrac	André Mouchet		BOUTHIER Jacques	1
V12012	L'échiquier Rouergat	O'Connell Kevin			0
V31002	Gambit de Muret	Jean-Louis Mas		RAHAL Sami	2
V31003	Club de Villeneuve Tolosane	Hervé Laplaze		LAPLAZE	3
V31004	C.L Léo-Lagrange Colomiers	François Artis		MARINIER Yves	4
V31005	Cercle Airbus Toulouse Echecs	Daniel Poussy		POUSSY Daniel	1
V31006	Tournefeuille Echecs	Claude Egéa		GABREL Pascal	3
V31014	C.E. Ramonville	Jean-Louis Jammot			3
V31017	Club d'Echecs de l'Union	Perroux Jacques			0
V31021	C.E.I Toulouse	Andreas Van Elst		VAN ELST Andreas	5
V31023	Maison des Echecs Toulouse Lardennais	Marc Feing		Feing Marc	2
V31028	Libre Echiquier de Muret	Agnes Brizon			1
V31031	Echiquier Luchonnais	Jacques Gales		BOUTHIER Jacques	2
V31032	L'Ouverture Lauragaise	Daniel Pelissier			2
V31033	APEJE	Yves Breton			2
V31034	Foyer Rural Grenade	Jacques Simonet			0
V31035	Loisir et Culture Bruguières	Gilles Ramel			2
V31036	La Bessièreine	Alain Albert			0
V31037	Toulouse Cheminots Marengo Sports	Patrice Vincens		VINCENS Fabrice	1



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

V31040	Airbuss Chess	Siames Christian			0
V32003	Club de Condom	Jérôme Beaurain			3
V32005	Echiquier de l'Armagnac	Bourgoin Blaise			2
V32018	Cercle d'Echecs Risclois	Franck Boucher			1
V32019	Gondrin Echecs Loisirs	Michel Montaut			1
V32020	Éauze Culture Loisirs Animations Sect	Jean Paul Ariès			0
V48004	Echiquier du Quercy	Luzorguzq Jean-Claude			2
V48008	Club d'Echecs Figeacols	Henri Luis			1
V46010	Echiquier de la Basse Vallée du Lot	Denis Nouvel			2
V46011	Face à la Tour - Trespoux	Thierry Montagne			1
V65001	Echiquier de Bigorre	Baumgartner Georges			3
V65004	Echiquier Commingeois	Patrice Oriot		Oriot Patrice	2
V65005	Echiquier Vicquois	Mosseet Nathalie		Jacques Boutbier	2
V65006	Jullian Echecs	Henri Fiori		Oriot Patrice	1
V81001	Echiquier Club Albigeois	Michel De Baralle		FERRA Philippe STAS	3
V81002	Echiquier Castrais	Scandella Thierry		jean	2
V81003	Blaye Echiquier Club	Pascal Santoui			1
V81005	Echiquier Graulhetois				0
V81006	MJC Gaillac	Jack Nicodème		NICODÈME Jack	2
V81007	MJC Lavaur	Christian Carlvenc		CARLVENC christian	1
V82001	Echiquier Club Montalbanais	Sauty Francis			0
V82004	C.E. Moissac-Castelsarrasin	Axel Prieur		RIVIERE Frédéric	3
V82008	Montech Echecs 82	Jean Augé			1
TOTAL DES VOIX					73

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Rapport moral

(ce rapport moral a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

Jacques Bouthier (Président de la Ligue d'Échecs de Midi-Pyrénées) a présenté le rapport moral ci-dessous.

« Notre activité a été très importante durant ces quatre ans d'activités. Une nouvelle Olympiade va démarrer, avec une nouvelle équipe. Cette AG est l'occasion de regarder dans le rétroviseur et de voir ce qui a été accompli.

D'abord sur le plan institutionnel, nous avons adopté de nouveaux statuts sportifs lors de l'AG extraordinaire de septembre 2006, et dans la foulée de l'élection de l'équipe de Jean-Claude Moingt à la tête de la FFE.

Nous avons « passé » nos comptes en année civile, en accord avec le nouveau plan comptable ce qui a représenté une part de travail supplémentaire rendant notre comptabilité plus claire pour nos partenaires. Nous avons sans doute encore des efforts à accomplir dans ce domaine.

Développement

- plus de 40 clubs. (contre 34 il y a 5 ans)
- un record à 1430 adhérents il y a trois ans puis une légère baisse ces deux dernières saisons : la nouvelle saison semblant marquer un redémarrage vers le haut, avec notamment une prise de licences B plus importante avant même le début des championnats scolaires

Le poste d'entraîneur de la Ligue fait l'objet d'un nouveau contrat afin de pérenniser et d'enraciner dans la durée sa mission de développement du jeu d'Échecs dans notre région.

L'accent mis sur la volonté de développer les échecs chez les féminines n'a pas permis en soi d'accroître leur effectif au sein de nos associations. Les Championnats Féminins Rapides ont une bonne image et se sont légèrement étoffés ces dernières années, mais le milieu échiquéen reste encore majoritairement masculin. La faible féminisation de notre sport se fait ressentir au niveau de nombreux clubs, y compris dans les catégories jeunes.

Jeunes

- A l'instar de la politique fédérale la priorité a été mise sur la jeunesse. De nouveaux règlements ont été adoptés qui permettent, lors du championnat régional, de regrouper plus de jeunes dans un championnat plus populaire.
- La difficulté de trouver des centres d'hébergement de bonne qualité et disponibles aux périodes nécessaires se fait cruellement sentir.
- Le développement de l'activité scolaire s'accroît avec une page dédiée au jeu d'Échecs sur le site Internet du CRDP Midi-Pyrénées, et avec le partenariat avec Mat'Pat

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

- Le stage de formation jeunes et débutants d'Aspet se trouve pérennisé, et de nouvelles formules ont vu le jour. A l'occasion du tournoi de Condom un stage de haut niveau et grâce à une opportunité exceptionnelle, un stage « Elite » ont lieu en même temps que le tournoi du Cap d'Agde.

Vie fédérale

Cette dernière saison nous avons organisé (sollicités en dernière minute par la FFE) le Championnat de France des Lycées. Nous avons également accueilli le CD Fédéral à la Maison des Associations

Insertion dans la vie sportive locale

Nos rapports avec le CROS se sont développés, il est représenté à chaque AG. Nous participons à toutes les initiatives auxquelles nous sommes invités.

Le Conseil Régional continue de financer les clubs pour l'achat de petit matériel cet apport est extrêmement important. Au contraire de ce qui se pratique dans d'autres régions, la Ligue elle, n'a aucun budget de fonctionnement donné par le Conseil Régional.

Le Conseil Régional nous demande également de choisir trois manifestations prioritaires, et ce sont trois tournois subventionnés qui sont retenus chaque année : Tarbes, Condom et le Tournoi de l'Ouest Toulousain.

Notre recherche de partenariat est encore balbutiante. Les rapports avec la BNP ne demandent qu'à se développer.

Communication

Le bulletin de Ligue continue. Nous en sommes maintenant au numéro 60. L'impression a été arrêtée ainsi que l'envoi aux clubs. Il se trouve que le bulletin n'est pas diffusé dans quelques clubs (mais cela était déjà le cas lorsqu'il était envoyé directement aux présidents).

Le site de la Ligue comprend toutes les informations essentielles et voit sa fréquentation augmenter régulièrement.

Nous nous sommes dotés d'un nouveau logo, d'une banderole et d'outils qui doivent permettre à la Ligue de mieux s'afficher lors de manifestations.

Tout ceci n'est possible que grâce au dévouement de bénévoles, des membres de notre CD mais aussi de tous ceux qui « mettent la main à la pâte » lorsque cela est nécessaire, qui donnent leur temps sans compter et qui permettent notre rayonnement vers l'extérieur. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Rapport d'activité de la Commission Technique

(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

Les différents responsables d'activités ont présentés les rapports ci-dessous.

Présentation générale, par Jack Nicodème

« 60 équipes de la ligue participent aux championnats de la Nationale 1 à la régionale 2.

UNE équipe en Nationale 1 :le CEIT

DEUX équipes en Nationale 2 :RAMONVILLE et CONDOM

CINQ équipes en Nationale 3 :TOURNEFEUILLE, CEIT 2, COLOMIERS, LOURES-BAROUSSE et VILLENEUVE TOLOSANE.

Il faut saluer la montée de Condom en N II et les montées de Colomiers et Villeneuve Tolosane en N III.

On peut noter l'augmentation du nombre de clubs de la ligue dans cette division en espérant qu'ils s'y maintiennent puisque, de la réussite des clubs de N III dépendent les descentes dans les divisions inférieures.

Pour les épreuves gérées par la ligue :

seize équipes en N IV, seize équipes en R1 et vingt équipes en R2.

Si nous regardons les ligues qui nous entourent :Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin, Aquitaine, MIDI-PYRENEES est la ligue qui a le plus d'équipes en compétition parce qu'elle possède une Régionale 2. Ce championnat avec 4 joueurs est facilement accessible aux petits clubs et aux équipes 2,3,4 ou 5 des plus grands clubs.

Il permet de « mettre le pied à l'étrier » à de nouveaux joueurs et à des jeunes et il sert de pépinière puisque depuis deux ans aucune équipe n'est descendue mais onze sont montées et se comportent honorablement en division supérieure.

Notre organisation est intéressante : quatre joueurs en R2, six joueurs en R1_; cela permet une adaptation progressive des équipes pour accéder à la N IV.

A la tête de la Commission Technique depuis un an, j'ai souhaité, grâce au site Internet de la ligue, faire un effort de formation et d'information. En effet j'ai constaté que les problèmes venaient plus souvent d'un manque de connaissance du règlement que d'une réelle volonté de le contourner :

- Publication du nouveau règlement,
- Comment comparer la force de deux équipes d'un même club,
- Rappel des points de règlements oubliés ou ignorés la saison dernière,
- Comment régler les pendules en cadence Fischer,

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

- Informations sur les dotations du Conseil Régional :_chèque sport et petit matériel,
- Mise en avant de compétitions comme la coupe Loubatière et la coupe 2000 et rappel des règles spécifiques aux coupes.

Je veux souligner le travail des directeurs d'épreuve de la N IV et de la R1. Ils doivent établir des poules de même niveau mais aussi équilibrer autant que possible les distances parcourues, ce qui est difficile vu l'étendue de la ligue. Nous avons été attentif à ce que les clubs les plus éloignés soient le moins pénalisés possible. Cela nous amène à faire déplacer certaines équipes de l'agglomération toulousaine 5 fois, mais avec un nombre de kilomètres limités.

En N IV, un découpage Nord/Sud s'imposait, mais en R1, l'impossibilité pour les jeunes de jouer contre le CD de Muret nous a obligé à faire deux poules Est/Ouest.

L'ensemble de la commission technique travaille bien et la vie de son forum privé est le signe de sa bonne santé.

Si on peut fixer l'inscription en N IV au 30 Juin, cette date est prématurée pour la R1. Le 15 septembre paraît beaucoup plus réaliste si nous ne voulons pas refaire le calendrier trois ou quatre fois.

Je salue la renaissance de Montauban, le retour à la compétition de Figeac. L'an dernier avait vu la naissance de Gondrin et cette année ce club fait ses premières armes en R2. Il faut noter aussi la création du club de Blagnac inscrit dès cette année en R2 et l'arrivée d'un nouveau club en Aveyron sous l'impulsion de Kevin Oconnell.

En compétition je ne peux pas citer toutes les progressions mais on peut noter la montée en puissance de Colomiers (une montée en N III, une montée en R1 et cinq équipes en compétition), de Castel-Moissac (une montée en N IV et deux montées en R1), de l'APEJE (montée en R1 et en N III jeunes).

Enfin on peut citer deux jeunes clubs : Bruguieres (montée en R1 et organisateur de la coupe 2000) et le TCMS (deux équipes en R2, une équipe jeunes et une implantation sur Balma).

Malheureusement nous devons déplorer la disparition de Montesquieu-Volvestre, pourtant plein de promesses l'an dernier, de Grenade et de Bessières, dont le président est malheureusement décédé. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Coupe de France et Coupe de la Ligue, par Philippe Rich

« Traditionnellement, peut-être à cause de l'étendue de la Région et de sa position française excentrée, la participation des clubs régionaux en Coupe de France était faible et quasiment réservée aux « grands » clubs de la région.

Pour intéresser de nouveaux clubs à cette compétition et pour lui donner une dimension régionale (avec un champion régional) la Coupe de la Ligue Midi-Pyrénées a été créée il y a trois ans.

Le règlement et le calendrier en sont très simples puisque la Coupe de la Ligue Midi-Pyrénées a été créée pour être la petite sœur régionale de la Coupe de France : même règlement, mêmes cadences, mêmes dates ; dans la mesure du possible tout l'existant de la Coupe de France est repris dans cette Coupe Régionale.

L'année dernière, il y a eu de belles rencontres : à noter le joli parcours de Muret en Coupe Midi-Pyrénées qui lui a valu une place en demi-finale de cette Coupe.

La finale qui s'est jouée à Castelsarrasin a été de très haut niveau, elle a vu une belle confrontation entre la terrible équipe de Condom et les jeunes surdoués de Ramonville.

Après un dur combat, c'est finalement Condom qui a obtenu la victoire et donc un second titre de champion Régional qui conclut une bonne saison pour ce club.

En Coupe de France, bon parcours du CEIT jusqu'en quarts de finale où le club toulousain subit une défaite logique contre une équipe de Maîtres et de Grand-Maîtres (Strasbourg).

Cette année, le début de ces deux compétitions appelle deux constatations :

- D'un point de vue quantitatif : dix équipes inscrites en Coupe de France : c'est un peu décevant, seuls trois clubs de NIV ont tenté l'aventure cette année, ce sont les habituels clubs de Tarbes, Auch et Castel-Moissac qui disposent d'équipes pouvant créer des surprises dans ces compétitions sur quatre échiquiers (à noter que les deux dernières ont éliminé chacune une équipe de NIII lors du premier tour de Décembre). Les « petits » clubs (ceux qui n'ont presque aucune chance d'aller loin en Coupe de France, mais qui pourraient créer quelques surprises en Coupe Midi-Pyrénées) sont encore peu nombreux à oser tenter l'aventure, et c'est dommage. Les départements du « Nord » (Aveyron, Tarn, Lot) n'ont pas de représentants dans ces compétitions.
- D'un point de vue qualitatif : les clubs de NIII et au-dessus sont tenus de participer à la Coupe de France, les meilleures équipes régionales y sont donc représentées ; en particulier Villeneuve-Tolosane qui, ne participant pas jusqu'à maintenant, sera à suivre cette année. Dans ces compétitions assez ouvertes (seulement quatre échiquiers et les « grandes » équipes rechignant à aligner leurs tout meilleurs joueurs, parfois éloignés géographiquement de leur club), souvent la victoire finale ne tient pas à grand chose et l'intérêt sportif de telles rencontres est réel.

Cette année encore, à l'initiative de Gilles Hervet, une compilation des parties des deux coupes est mise en place, ce qui donne une meilleure visibilité à ces compétitions. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Nationale 4, par Axel Prieur

(en l'absence d'Axel Prieur, ce rapport a été présenté par Jack Nicodème)

Compte rendu de la N4 au 18 décembre.

« Concernant l'établissement du calendrier, les clubs toulousains semblent désavantagés au niveau du nombre de déplacements, il faudra s'en souvenir pour les années à venir. J'ai eu une petite surprise juste avant le début de la saison en apprenant le forfait de Tournefeuille 2 alors que j'avais déjà réalisé le calendrier. Une solution a été trouvée en repêchant Albi initialement rétrogradé en R1, nous ne voulions pas connaître la même situation que l'année dernière avec un groupe à sept équipes. Et le calendrier a été modifié.

Ensuite concernant le déroulement de la compétition, Rodez a failli se retrouver dans la même situation par rapport aux licences prises tardivement l'année dernière. Mais un historique des transactions FFE-Rodez montrait bien que tous les joueurs qui jouaient étaient bien licenciés au jour de la première ronde.

Puis pour la ronde 3, en raison de la neige tombée à Rodez, Fabien Tanguy, craignant que les joueurs de Ramonville ne puissent repartir en Haute Garonne en soirée, décida de faire reporter la rencontre à une date ultérieure, trois dates ont été proposées aux dirigeants de Ramonville pour jouer cette rencontre.

Dans chacune des poules des favoris commencent à se détacher. Dans le groupe 1, il apparaît nettement que les favoris sont Castel-Moissac (seule équipe à neuf points) Ramonville 2 et Rodez (qui doivent se rencontrer prochainement en raison du match reporté de la troisième ronde) tandis que dans l'autre poule, aux vues des compositions d'équipe les prétendants à la montée sont Tarbes, Condom 2 et Auch. Les rondes 5, 6 et 7 vont être suivies avec les rencontres Condom2-Tarbes, Auch-Condom2, Castel-Moissac-Ramonville2 et Castel-Moissac-Rodez lors du rassemblement à Moissac.

Pour le bas du tableau la saison s'annonce difficile pour Blaye Les Mines, le CEIT 3 et Cahors, Cahors ayant eu le désavantage d'avoir joué les trois favoris lors des trois premières rondes. Dans le groupe 2, les équipes en difficultés sont, comme l'année dernière, Foix et Colomiers2 qui se rencontreront au cours de la ronde 6 à Colomiers. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

***Régionale 1, par Pierre Auréjac
(en l'absence de Pierre Auréjac, ce rapport a été présenté par Jack Nicodème)***

« Au niveau de la participation :

En tenant compte du maintien d'Albi 1 en N4, nous avons eu trois forfaits par rapport aux qualifiés de la saison 2007/2008 (Muret 3, CEIT 5 et CATE) ce qui a permis aux clubs classés cinquième et sixième (Gaillac et APEJE) de la R2 de monter en R1. Le troisième forfait intervenu le 20 septembre n'a pas été remplacé par la Commission Technique. En effet les groupes et les calendriers étaient déjà bien avancés et de plus, comme la R1 était composé d'une poule de huit équipes et d'une poule de neuf équipes, cette décision nous ramène à une configuration plus normale de deux poules de huit équipes. Cette configuration est plus simple à gérer pour les clubs et également pour le directeur du groupe.

Au niveau de l'assiduité :

Aucun forfait d'équipe à ce jour et deux forfaits individuels de joueurs.

Au niveau du déroulement de la compétition :

Les poules sont équilibrées (poule A moyenne élo 1605 et poule B moyenne 1619). Je remarque que les deux clubs de R2 repêchés ont fait un très bon début de compétition avec trois victoires sur trois matchs.

Au niveau de la saisie des résultats, des feuilles de match et des parties :

La saisie des résultats est réalisée le soir même, c'est une nette amélioration par rapport à l'an dernier. La saisie des feuilles de matchs est réalisé à 60 % le soir même et le reste dans les trois jours. Certains clubs ne transmettent pas la feuille de match, à ce jour il manque cinq feuilles de matchs. Je fais confiance à la saisie qui est faite sur le site, mais il se pose le problème de la vérification.

Pour la saisie des parties, après la ronde 2, les feuilles de parties de 11 matchs sur 16 ont été saisies, c'est mieux que les années précédentes. Je refuse toujours de saisir les parties qui me sont transmises. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Régionale 2, par Jack Nicodème

« Vingt quatre équipes il y a deux ans, vingt deux l'an dernier, vingt cette année mais les onze montées en deux ans expliquent largement le nombre moins important d'équipes.

On constate un « turn-over » important. Sur les vingt équipes, dix n'étaient pas en R2 l'an passé. trois équipes ont souhaité quitter la N IV ou la R1 pour revenir en R2 où le nombre de joueurs par équipe est moins important.

Il y a donc sept équipes qui ne disputait pas de championnat l'an passé. Cela prouve la vitalité de la ligue à la base.

Douze équipes de l'an dernier ne disputent plus cette compétition : six sont montées, quatre ne se sont pas réinscrites : Grenade, Vic en Bigorre, Castres 2 et Albi 3, deux clubs, Bru6guieres et Gaillac, ont une équipe de moins du fait de la montée de l'équipe 1.

Comme les autres années, cinq ou six équipes viseront la montée et les autres joueront pour le plaisir.

Les appariements au système suisse géographique avaient reçu l'assentiment de la très grande majorité des équipes, il y a deux saisons, et je pense qu'ils restent la meilleure formule.

Toutes les équipes jouent dans la même poule mais la saison dernière les équipes n'ont pas fait plus de déplacements que s'ils jouaient en poule géographique.

Si deux équipes éloignées géographiquement doivent se rencontrer, je me garde la possibilité de les faire se rencontrer à mi-distance.

Respecter le système suisse, les flotteurs et l'appariement géographique n'est pas facile. Pour les clubs du haut de tableau, j'applique les règles de façon très rigoureuse. Mais si après trois rondes les équipes sont dix-septième et dix-huitième, il m'arrive de modifier les appariements pour limiter les kilomètres.

Si on excepte la dernière ronde, la saison dernière, seules deux équipes ont déclaré forfaits parce qu'elles avaient présumé du nombre de joueurs disponibles toute la saison.

Les équipes de tête sont souvent proches de la plupart des équipes de R1. L'an dernier la moyenne ELO des six premières équipes se situait entre 1550 et 1700. Mais le système suisse permet de faire jouer rapidement des matchs équilibrés et même les équipes les plus faibles y trouvent leur plaisir.

Souvent les équipes sont composées de jeunes et d'adultes et cette cohabitation est intéressante pour tous : elle permet de resserrer les liens et de montrer que jeune ou adulte, on défend les couleurs du même club.

Le système suisse ne permet pas d'établir un calendrier à l'avance, mais dans la mesure où j'ai tous les résultats le dimanche soir, les appariements sont communiqués aux clubs le lendemain des matchs.

On peut espérer plus d'équipes l'an prochain. C'est souvent en impliquant de nouveaux joueurs et des jeunes dans les compétitions que les clubs pourront conserver [sees](#) membres. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Jack Nicodème a condamné les forfaits, et particulièrement ceux de la dernière ronde.

Patrice Oriot a fait remarqué qu'un règlement fédéral existe pour les compétitions par équipe de division nationale. Il propose que ce règlement soit étendu aux divisions régionales.

Ce point de vue a été assez largement partagé par l'assemblée. Un consensus s'est également fait autour de la prise en considération de cas de force majeure qui pourraient amener des forfaits.

La commission technique fera des propositions pour tenter de limiter les forfaits et elle aura également pour rôle de statuer sur les cas de force majeure.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)	
	24 janvier 2009 (9H30)	
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne	

Rapport d'activité de la Délégation Régionale Elo saison 2007-2008

(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

En l'absence de José Piat, ce rapport rédigé par celui-ci a été présenté par Jack Nicodème.

« 1. Procédures

Les procédures d'homologation et de transmission des résultats sont décrites sur le site Internet de la ligue Midi-Pyrénées. Elles sont accessibles à partir de l'adresse suivante :

<http://www.lmpe.org/spip.php?article939>

2. Homologations tournois

Les tournois suivants ont été homologués et intégrés dans le calcul des classements Elo, national et rapide, lors des différentes livraisons de la saison 2007-2008.

Remarque : les tournois référencés sous la forme 12345A, 12345B, etc... sont les tournois simultanés à déclinaison, type Pupilles, Benjamins, etc...

CD 12 - Aveyron

Tournois Elo rapide

Ref Homol.	Organisateur	Nom
12076	Rodez	3ème Open Rapide Rodez

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)	
	24 janvier 2009 (9H30)	
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne	

CD 31 – Haute-Garonne

Tournois Elo national

Ref Homol.	Organisateur	Nom
10500	Libre Echiquier	Libre Echiquier Automne 07
10501	Libre Echiquier	Libre Echiquier Hiver 08
10502	Libre Echiquier	Libre Echiquier Printemps 08
10503	Libre Echiquier	Libre Echiquier Eté 08
10697	Loisirs et Culture Bruguières	TI Bruguières 2008
10723	Maison des Echecs Toulouse Lardenne	Tournoi Lardenne +1700
10724	Maison des Echecs Toulouse Lardenne	Tournoi Lardenne -1700
10792A	CD 31 - Toulouse	Championnat départemental jeunes 31Cad
10792B	CD 31 - Toulouse	Championnat départemental jeunes 31Min
10792C	CD 31 - Toulouse	Championnat départemental jeunes 31Pup
10792D	CD 31 - Toulouse	Championnat départemental jeunes 31Pou
10794A	Ligue Midi-Pyrénées	Championnat Ligue MP Jeunes
10794B	Ligue Midi-Pyrénées	Championnat Ligue MP Jeunes
10794C	Ligue Midi-Pyrénées	Championnat Ligue MP Jeunes
10794D	Ligue Midi-Pyrénées	Championnat Ligue MP Jeunes
10794E	Ligue Midi-Pyrénées	Championnat Ligue MP Jeunes
10794F	Ligue Midi-Pyrénées	Championnat Ligue MP Jeunes
11626	Colomiers	Tournoi Interne Colomiers
12785	Villeneuve-Tolosane	tournoi interne de Villeneuve Tolosane
12782A	Ligue Midi-Pyrénées	Aspet A
12782B	Ligue Midi-Pyrénées	Aspet B
12792	Colomiers	Tournoi Interne Colomiers T2

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)	
	24 janvier 2009 (9H30)	
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne	

Tournois Elo rapide

Ref Homol.	Organisateur	Nom
10669	EVT	Trophée Pelat 08
10673	CE Ramonville	Rapide de Ramonville
10677	CEIT	Open mensuel CEIT Sept 07
10678	CEIT	Open mensuel enfants CEIT Sept 07
10883	CEIT	Open mensuel CEIT Oct 07
10884	CEIT	Open mensuel enfants CEIT Oct 07
11131	CEIT	Open mensuel CEIT Nov 07
11728	Muret	36ème Dussart
11807	CEIT	Open mensuel CEIT Jan 08
12444	Ligue - METL	Championnat de ligue MPY rapide féminin
12446	METL	Tournoi METL rapide
12788A	CEIT	CEIT Adultes Mars
12788B	CEIT	CEIT Adultes Avril
12788C	CEIT	CEIT Adultes Mai
12788D	CEIT	CEIT Adultes Juin
12789A	CEIT	CEIT Jeunes Aller
12789B	CEIT	CEIT Jeunes Retour

CD 32 – Gers

Tournois Elo national

Ref Homol.	Organisateur	Nom
10791	Condom	KOndom 2007
12220	CD Gers	Championnat du Gers 2008

Tournois Elo rapide

Ref Homo.	Organisateur	Nom
11123	Auch	Tournoi interne Auch

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)	
	24 janvier 2009 (9H30)	
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne	

CD 46 – Lot

Tournois Elo national

Ref Homo.	Organisateur	Nom
8128	Cahors	TI Cahors KO
10642	Cahors	TI Cahors KO2
10643	Cahors	TI Cahors 2008
10646	CD 46	Championnat Jeunes 46

CD 65 – Hautes-Pyrénées

Tournois Elo national

Ref Homo.	Organisateur	Nom
10754	Echiquier de Bigorre -Tarbes	Championnat de l'Echiquier de Bigorre
10757	Echiquier de Bigorre -Tarbes	Championnat départemental 65
10760	Juillan-Echecs	Coupe du conseil général 65
10782	Vic en Bigorre	Championnat jeunes 65 rapide benjamins

Tournois Elo rapide

Ref Homo.	Organisateur	Nom
10761	Juillan-Echecs	Tournoi du pion pyrénéen
10763	Loures-Barousse	Coupe du 65
10764	Juillan-Echecs	Rapide de Juillan
10781A	Vic en Bigorre	Championnat jeunes 65 rapide p-poussins
10781B	Vic en Bigorre	Championnat jeunes 65 rapide p-poussines
10781C	Vic en Bigorre	Championnat jeunes 65 rapide poussin

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)	
	24 janvier 2009 (9H30)	
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne	

CD 81 – Tarn

Tournois Elo national

Ref Homo.	Organisateur	Nom
12221A	Albi	tournoi interne du club d'albi Poule A
12221B	Albi	tournoi interne du club d'albi Poule B
12222	CD Tarn	championnat adulte du tarn
12786	Albi	tournoi interne du club d'Albi 2ème phase

Tournois Elo rapide

Ref Homo.	Organisateur	Nom
10784	Albi	30ème Open Rapide d'Albi
11155	Blaye	81ème Rapide de Blaye
12223	Albi	Tournoi jeunes 1 semi-rapide
12224	Albi	Tournoi jeunes 2 semi-rapide

CD 82 – Tarn et Garonne

Tournois Elo national

Ref Homo.	Organisateur	Nom
12787	Castel	Championnat départemental 82

Tournois Elo rapide

Ref Homo.	Organisateur	Nom
11182	Castel-Moissac	Départemental Jeunes 82
12067	Castelsarrasin	12ème Open International de Castelsarrasin

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

3. Bilan

Réclamations.

Une réclamation justifiée, donnant lieu à correction de classement Elo, suite à une erreur de saisie lors de la reconstitution du fichier résultat non transmis au format requis par la procédure (fichier export papi).

Procédures.

Amélioration globale du respect des procédures en ce qui concerne le format de présentation des fichiers résultats. Il reste néanmoins, bien souvent, quelques petites retouches à apporter pour respecter le format de présentation imposé par la direction nationale des classements. Il convient de signaler que le seul correspondant ayant respecté scrupuleusement ce format est le correspondant du Lot, Dominique Dervieux. »

Rapport d'activité de la Direction Régionale de l'Arbitrage

(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

Ce rapport a été présenté par Loïc Cwiek

« Loïc Cwiek est à la direction de l'arbitrage proprement dite, alors que José Piat regroupe à la fois les fonctions d'homologation des tournois et de Délégué Elo Régional. Depuis deux ans, cette répartition des tâches assure une meilleure réactivité.

Les arbitres en Midi-Pyrénées

En 2008 :

56 arbitres dont :

- 34 AF4 dont trois nouveaux : Gilles Hervet, Iona Morariu, Sami Rahal
- 18 AF3 dont trois nouveaux : Pierre Aurejac, Christophe Canivet, Loïc Cwiek
- 3 AF2
- 1 AF1

Rappel, en 2007 :

56 arbitres dont :

- 36 AF4
- 16 AF3
- 3 AF2
- 1 AF1

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Stages et examens

Samedi 12 et Dimanche 13 Janvier 2008 : Stage S4

Un stage S4 a été organisé les 12 et 13 janvier 2008 au club de Muret, animé par Stephen Boyd, arbitre international. Seulement six participants :

Prénom	NOM	Club
Bernard	CALLEJON	Gambit de Muret
Gilles	HERVET	Gambit de Muret
Iona	MORARIU	Gambit de Muret
Sami	RAHAL	Gambit de Muret
Nicolas	SANCHEZ	Tournefeuille
Bruno	STRUB	M.E.T.Lardenne
Jean-Louis	MAS	Gambit de Muret

Samedi 8 et Dimanche 9 Mars 2008 : Stage S3

Un stage S3 a été organisé les 8 et 9 Mars 2008 au club de Muret, animé par Stephen Boyd, arbitre international. Huit participants :

Prénom	NOM	Club
Pierre	AUREJAC	E.C.Albigeois
Christophe	CANIVET	E. Villeneuve-Tolosane
Loïc	CWIEK	C.E.I.Toulouse
Jorge	DEVECCHI	E. de l'Armagnac
Gilles	HERVET	Gambit de Muret
Thierry	PIN	E. Orangeois (PROVENCE)
Jean-Louis	MAS	Gambit de Muret
Ioana	MORARIU	Gambit de Muret

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Samedi 22 Mars 2008 : Epreuves UV1, UV1bis (AF4) et UV2 (AF3)

Lieu : Gambit de Muret

Huit candidats se sont présentés à l'épreuve :

Prénom	NOM	Club	UV 1	UV 1 bis	UV 2
Pierre	AUREJAC	E.C.Albigeois			Reçu
Bernard	CALLEJON	Gambit de Muret	Reçu	Collé	
Loïc	CWIEK	C.E.I.Toulouse			Reçu
Jorge	DEVECCHI	E. de l'Armagnac			Reçu
Gilles	HERVET	Gambit de Muret	Reçu	Reçu	
Jean-Louis	MAS	Gambit de Muret			Reçu
Ioana	MORARIU	Gambit de Muret	Reçu	Reçu	
Sami	RAHAL	Gambit de Muret	Reçu	Reçu	

Samedi 28 Novembre 2008 : Epreuves UV1 et UV1bis (AF4)

Lieu : *Toulouse Lardenne*

Deux candidats se sont présentés à l'épreuve :

Prénom	NOM	Club	UV 1	UV 1 bis
Bernard	CALLEJON	Gambit de Muret		Reçu
Bruno	STRUB	M.E.T.Lardenne	Reçu	Reçu

Prochains stages

J'ai voulu organiser un stage S2 : 4 personnes étaient intéressées ce qui est suffisant pour ce type de stage, mais après deux désistements je l'ai finalement annulé.

Je veux organiser un nouveau stage S4 d'ici juin 2009 mais il me manque encore deux ou trois candidats.

Un stage S4/SJ est prévu à Pau les 6 et 7 juin prochain ainsi qu'un stage FC à Narbonne le 14 juin.

Je suis en train de recenser les arbitres de la ligue qui n'ont pas suivi de séminaire de formation continue ou de stage de formation pour obtenir un titre supérieur depuis le 1er septembre 2005. Les arbitres qui sont dans ce cas ne seront plus considérés comme actifs à partir du 1er septembre 2009, il faut donc que je les prévienne pour qu'ils suivent un stage de formation continue.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Prochains tests

- samedi 21 mars 2009
- samedi 6 juin 2009
- samedi 21 novembre 2009.

Ce qui a changé en 2008

Droits d'homologation

Les droits d'homologation sont passés de 5% à 7% depuis le 1er septembre 2008, suite à des augmentations de la FIDE. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Rapport d'activité de la Commission Jeunes

(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

En l'absence de Louis Beaurain, ce rapport rédigé par celui-ci a été présenté par Jacques Bouthier.

« Cette année encore ce compte rendu traitera de la saison passée et de celle en cours.

Championnat de France individuel (2008) :

Cette année est incontestablement à classer dans les bonnes années, je ne peux pas citer tous les participants, mais certains sortent du lot:

Mathilde Broly Ceit 2^e Petite Poussine avec 8/9 !!

Jean Duclos Tarbes 5^e Petit Poussin 7/9 !!

Florian Grezels Castelmoissac 4^e en Poussin 7/9 !!

Olivier Roques Castelmoissac Benjamin 1^{ère} année 6/9 !!

Ces quatre jeunes sont qualifiés d'office pour le prochain Championnat de France ainsi que Lucas Lagrave Pupille de Colomiers (par le Elo).

N'oublions pas Alexandre Iwanenko avec 6 points, Julie et Anne Sophie Finkel ainsi que François Brethes avec 5,5 points et Mailys Pinault et Jolanthe Verwaerde avec 5 points.

Une courte formation avait été mise en place animée par Michel Bedos. Soyons honnête cela n'explique pas totalement ces bons résultats, mais nous devons préparer nos jeunes, les résultats aux Championnats de France donnent une image de notre vitalité.

Compétitions par équipes (en cours):

N II

Le CEIT participe à cette compétition, non seulement il se maintiendra, mais comme l'an dernier, il joue les premiers rôles.

N III

La LMPE va regagner sa vraie place dans cette poule où nous trouvons également l'Aquitaine. L'an prochain nous devrions avoir quatre équipes de chaque Ligue.

Quelques problèmes de communication avec le directeur de cette compétition sont apparus en début de saison.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

N IV et N V

Pour la première fois depuis longtemps cette compétition fonctionne bien deux années de suite, nous avons peut être trouvé la formule qui nous convient le mieux.

Le 7 décembre nous avons, entre la N II, la N III et le rassemblement de présélection du 9 décembre organisé au CEIT, plus de cent jeunes mobilisés pour une compétition d'Echecs, et cela malgré l'absence de quelques clubs.

Cette année la N IV est composée de : CEIT 2; Colomiers 2; Luchon; Muret; Tarbes; Tournefeuille; Toulouse CMS et Vic en Bigorre.

La N V est composée de Colomiers 3; Condom; Gondrin; Muret; Prayssac; Tarbes 2; Tournefeuille2 et Vic en Bigorre 2.

L'équipe 3 de Tournefeuille arrivée 9^e aux sélections a été "éliminée". Il fallait faire un choix, soit garder cette équipe et réorganiser cette compétition, les équipes les plus éloignées venant déjà trois fois sur Toulouse, il m'a semblé plus raisonnable, pour cette année , de garder deux groupes de huit.

Une nouveauté, chaque équipe verse 10 €, soit au 160 €, la LMPE donne la même somme, donc 320 € seront partagés entre les clubs faisant le plus de déplacement.

Comme l'an dernier un bilan sera fait avec les équipes participantes, et des propositions seront faites pour les années futures.

Formation des jeunes:

Stage préparatoire au Championnat de France :

Un stage, court, par petits groupes, a été organisé pour les jeunes sélectionnés au Championnat de France.

Stage Aspet:

Cette année, vingt huit jeunes ont participé à ce stage animé par Michel Bedos et Jean-Michel Daloz, ce qui fait beaucoup pour deux animateurs car il n'y avait pas de parents pour accompagner.

Stage de Condom:

Beaucoup de difficultés pour avoir un nombre suffisant de participants pour ce stage animé par le GMI E. Bricard. L'an prochain nous nous y prendrons beaucoup plus tôt et après une date limite nous ouvrirons ce stage à d'autres jeunes hors ligue.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Stage "Cap d'Agde":

La FFE en accord avec la CCAS a proposé un hébergement gratuit pour un jeune de la LMPE et son entraîneur. Le CD a décidé de proposer à deux autres jeunes de la Ligue de participer au tournoi du Cap d'Agde en étant accompagné par le GMI E Bricard qui préparait et analysait les parties avec les jeunes. Les trois jeunes : Yanis Ouerk, Guillaume Delay et Olivier Roques qui avaient déjà travaillé avec Emmanuel (à Condom) étaient très satisfaits de cette expérience.

Championnat LMPE:

A l'heure où j'écris ce texte (21 décembre) les championnats départementaux ne sont pas terminés.

Les Championnats de LMPE auront lieu à Orniac (Lot) du 12 au 14/02/2009.

Le Championnat de France est organisé à Aix les Bains du 19 au 26/04/09 en dehors des vacances scolaires.

En conclusion:

Pratiquement tous les clubs de la LMPE s'intéressent aux jeunes, beaucoup font vivre la Ligue en participant aux compétitions individuelles ou par équipes organisées.

Mais certains clubs ne s'impliquent pas encore assez, nous espérons que ceux-ci feront les efforts nécessaires.

Nous progressons également dans la formation de nos meilleurs jeunes, c'est indispensable si nous voulons garder nos meilleurs espoirs au sein de notre Ligue.

Cette AG doit aussi être l'occasion de mettre en place une véritable commission jeunes qui fonctionne réellement.

Je termine ce rapport, en remerciant tous ceux qui s'investissent dans ce secteur, et particulièrement Françoise Cwiek qui réalise un travail considérable, non seulement au niveau de l'arbitrage, mais c'est elle aussi qui est la véritable organisatrice, au niveau matériel (recherche de lieu, organisation des repas, démarche pour trouver des coupes et autres lots, etc...). Elle est aussi très proche des jeunes et des familles et elle sait les motiver quand cela est nécessaire. Merci Françoise !! »

En qualité d'entraîneur de jeunes, Andréas Van Elst et Andreea Teodora Sasu Ducsoara Bollengier, sont intervenus pour souligner deux difficultés à leurs yeux :

- des cadences rapides au niveau des championnats départementaux et du championnat de ligue au niveau des catégories les plus jeunes,
- la non homologation pour le classement elo des parties en cadence rapide (ce point découlant directement du point précédent).

Ils ont attiré l'attention de l'assemblée sur le fait qu'ils insistent auprès des plus jeunes, dans les

	<p align="center">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)</p>
	<p>24 janvier 2009 (9H30)</p>
	<p>Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne</p>

séances d'entraînement qu'ils dispensent, sur la nécessité de prendre du temps lors de leur réflexion pendant une partie. En effet, les plus jeunes ont tendance à jouer très rapidement ce qui a pour conséquence de générer des fautes souvent dues à de l'inattention.

Ils ont précisé qu'il serait positif pour les plus jeunes d'éviter des cadences rapides qui vont à l'encontre des préconisations des entraîneurs.

Au niveau de l'homologation des parties, ils ont insisté également sur le fait que le classement elo est une source de motivation pour les jeunes joueurs et que la prise en compte des parties pour ce classement ne pourrait être que bénéfique.

La commission jeune tiendra compte de ces remarques pour les futures compétitions.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Rapport d'activité de la Commission Scolaire

(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

Ce rapport a été présenté Yves Maraval.

« Rôles des correspondants scolaires :

Identifier la demande

Face à une sollicitation d'un établissement scolaire le correspondant devra bien analyser la demande pour apporter une réponse pertinente :

La demande de création ou l'animation d'un club autour du jeu d'échecs pour des élèves volontaires.

Le Cadre est celui du CLAE à l'école, du foyer des élèves aux collèges, ou de la MAISON des LYCEENS en lycée. Il s'adresse à tous les élèves volontaires intéressés par l'activité. L'horaire est hors temps scolaire pour favoriser l'accès à tous. Depuis la rentrée 2008 on peut utiliser le cadre de l'accompagnement scolaire (16h-18h) avec aide financière possible (matériel voir l'intervenant). Le lien avec une structure FFE (club reconnu jeunesse et sport) est indispensable. (Voir convention)

La demande d'activité pédagogique dans le cadre d'une discipline académique. Le Cadre est celui d'un enseignement et entraîne une rémunération du professeur en heure effective d'enseignement. Il s'adresse à un groupe d'élèves constitué (classe, groupe d'option..) volontaires ou non.

La demande d'accès à la compétition scolaire. Elle s'adresse à des jeunes motivés dans le Cadre d'un véritable entraînement. L'organisation est spécifique s'adressant à un groupe constitué (groupe d'option, équipe d'établissement.) Les compétitions sont celles de la Fédération Française d'Échecs. Elle nécessite la licence fédérale. Le règlement de compétition, l'arbitrage et le déroulement sont assurés par la ligue.

Intermédiaire avec les clubs d'échecs.

Dans tous les cas de demande, le correspondant scolaire aiguillera l'établissement scolaire vers un club fédéral référencé. Le partenariat avec la ligue Midi Pyrénées doit être proposé pour :

- La recherche d'un intervenant volontaire.
- Le prêt de matériel pour démarrer une activité ou pour répondre à un besoin ponctuel.
- L'orientation pour l'achat de matériel (Boutique FFE)
- Les références bibliographiques correspondant aux besoins.



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

Dans le cas d'un club on peut imaginer l'abonnement à une revue,
Dans les cas d'un enseignement les références d'ouvrages....

- Le cadre de tournois amicaux ou de compétitions homologuées.

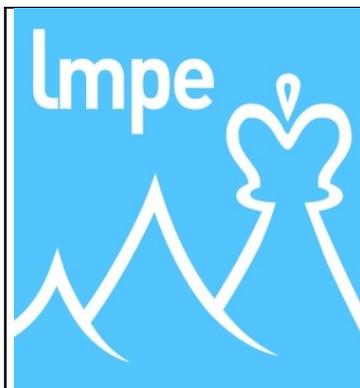
Il est important de faire un lien établissement/club LMPE si l'on veut attirer les jeunes dans nos animations.

On trouve le règlement du championnat scolaire sur le site de la FFE à la rubrique Scolaires.

Les éléments scolaires.

Bilan de l'année scolaire 2007-2008

	Ecoles primaires					Collèges					Lycées						
	Nombre d'établissements représentés	Etablissements pouvant présentés 1 équipe complète				Nombre d'élèves	Nombre d'établissements représentés	Etablissements pouvant présentés 1 équipe complète				Nombre d'élèves	Nombre d'établissements représentés	Etablissements pouvant présentés 1 équipe complète			
	Nombre de filles	Nombre de garçons	Nombre d'élèves			Nombre de filles	Nombre de garçons	Nombre d'élèves			Nombre de filles	Nombre de garçons	Nombre d'élèves				
9																	
12																	
31	17	3	8	48	56	13	7	10	97	107	2	2		11	11		
32	6	1	7	29	36	4	1	3	14	17							
46																	



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

65															
81						3			12	12	1	1		4	4
82						3	1		11	11					
TOTAL	23	4	15	77	92	23	9	13	134	147	3	3	0	15	15

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Malgré nos efforts il reste difficile de mobiliser tous les départements.

Rappelons que la phase départementale est ouverte à tous les joueurs, y compris les débutants.

Ce doit être l'occasion de faire jouer tous les jeunes intéressés sans aucune prétention sur le résultat.

Le lieu d'organisation est libre, ainsi que le déroulement du moment qu'une cadence rapide de 15 à 20 minutes est utilisée.

Les équipes représentant l'Académie étaient :

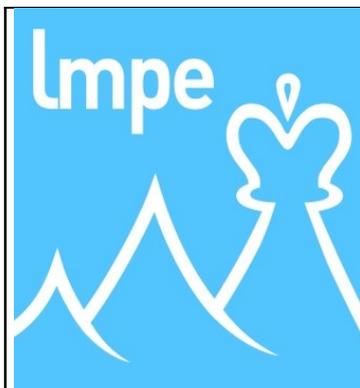
L'école Jean Macé de Colomiers pour la finale à Villepinte (93) - 23, 24 et 25 mai
Le déplacement à Villepinte a été annulé à la dernière minute en raison des événements (grève SNCF).

Le collège Stella Blandy de Montesquieu Volvestre pour la finale à Cergy (95) - 6, 7 et 8 juin

Le collège a défendu les couleurs de Midi Pyrénées malgré les difficultés de déplacements.

Le résultat n'est pas à la hauteur des capacités de l'équipe ni de l'engagement des accompagnateurs qui ont vraiment fait le maximum dans un contexte difficile. Bravo à eux pour leur ténacité.

1	Caz - Cannes Stanislas	26	9	38	54	16
2	Als - Bischwiller Saut'Du'Lievre	23	9	36	53	17
3	Bno - Agneaux Institut'St'LÔ	23	9	20	41	21
4	Idf - Paris Massillon	22	9	21	44	23
5	Lyo - Arpent Jean'Rostand	21	9	28	47	19
6	Bre - Brest Pen'Arc'Heulz	21	9	-4	26	30
7	Lor - Nancy St'Sigisbert	20	9	-3	31	34
8	Cha - Chaumont St'Saens	19	9	2	34	32
9	Lim - Limoges Auguste'Renoir	18	9	5	36	31
10	Aqu - Pau Clermont	18	9	1	33	32
11	Mar - Ste'Anne Isidor'Pelage	18	9	-1	32	33
12	Pdl - St'Gilles'Croix'De'Vie Garcie'Ferrande	18	9	-7	32	39
13	Auv - Huriel George'Sand	18	9	-7	30	37
14	Idf - Marines Les'Hautiers	18	9	-8	28	36
15	Frc - St'Claude Rosset	18	9	-10	28	38
16	Cvl - Chartres Ste-Marie	18	9	-17	27	44
17	Hno - Doudeville Val'D'Auge	17	9	5	34	29



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

18	Idf - Melun Jeanne'D'Arc	17	9	4	33	29
19	Pch - Niort Jean'Zay	17	9	0	34	34
20	Idf - Cergy Moulin'A'Vent	17	9	-7	30	37
21	Brg - Dijon Gaston'Bachelard	16	9	5	35	30
22	Dsa - St'Ismier Grésivaudan	16	9	-12	29	41
23	Gua - Deshaies Matouba	15	9	-3	30	33
24	Mpy - Montesquieu'Volvestre Stella'Blandy	13	9	-26	21	47
25	Npc - Masnieres Jacques'Prevert	12	9	-15	27	4

Le lycée Victor Hugo de Colomiers pour la finale à Mondonville (31) - 23, 24 et 25 mai

La Ligue Midi-Pyrénées des Echecs était heureuse d'accueillir les lycéens venus de toute la France pour ce championnat de France des lycées. Ce sont donc les équipes de 20 lycées de toutes les régions de France et d'Outremer qui se sont affrontées pendant ces trois jours à Mondonville (près de Toulouse).

Sollicitée par la FFE, pour organiser cet évènement, en moins de deux mois, la LMPE a cherché à faire de ce championnat un moment inoubliable où resteront dans les mémoires, les parties disputées d'arrache-pied, mais aussi la sortie avec la visite -à tarif préférentiel- de la Cité de l'Espace.

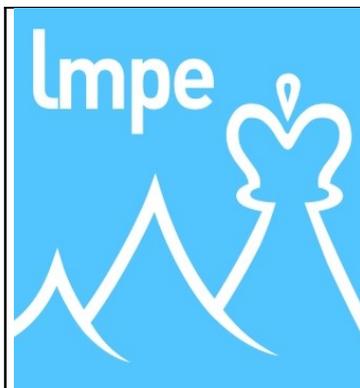
Un peu de rêve vers les étoiles au milieu du combat échiquéen, c'est ce qu'a voulu l'organisatrice, pour la LMPE, Françoise Cwiek. Des horaires un peu particuliers, avec deux rondes le soir, permettront de laisser le samedi après-midi libre pour cette visite. Les nombreux partenaires qui se sont associés à l'évènement permettront à chaque participant de repartir avec un souvenir de l'évènement.

Les équipes qui accédèrent au podium furent particulièrement choyées : il faut en remercier nos principaux partenaires; le CNES, Europe-Echecs et tous ceux qui ont aidé au bon déroulement de ce championnat.

Un grand bravo à Françoise qui a assuré cette organisation efficacement avec peu de moyen et encore moins de temps.

Nos jeunes lycéens devaient alors faire honneur à l'organisatrice. Ce fut le cas avec une magnifique 4^{ème} place pour le lycée Victor Hugo.

1	Frc - Lons'Le'Saunier Jean'Michel	25	9	22	28	6
2	Lan - Montpellier Joffre	24	9	19	26	7
3	Lor - Metz Fabert	23	9	13	24	11
4	Mpy - Colomiers Victor'Hugo	20	9	8	20	12



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

5	Dsa - Meylan Grésivaudan	20	9	6	19	13
6	Bno - Agneaux Institut'St'Lô	20	9	3	18	15
7	Mar - La'Trinité Frantz'Fanon	19	9	2	18	16
8	Cvl - Chinon Rabelais	18	9	6	20	14
9	Pch - Rochefort Merleau'Ponty	18	9	2	19	17
10	Pro - Avignon Aubanel	18	9	1	16	15
11	Caz - Cannes Stanislas	18	9	0	16	16
12	Pdl - La'Roche'Sur'Yon St'Joseph	18	9	-1	17	18
13	Aqu - Lesparre Redon	18	9	-3	15	18
14	Hno - Montivilliers Jean'Prevost	18	9	-3	15	18
15	Brg - Dijon Carnot	17	9	-1	16	17
16	Als - Erstein Marguerite'Yourcenar	17	9	-2	16	18
17	Cha - Chalons'En'Champagne Pierre'Bayen	16	9	-1	16	17
18	Mpy - Albi Rascol	13	9	-18	9	27
19	Lim - Limoges Le'Mas'Jambost	11	9	-26	5	31
20	Lyo - Rive'De'Gier Georges'Brassens	9	9	-27	4	31

Planning de l'année scolaire 2008-2009

Le calendrier retenu pour l'année 2008-2009 est le suivant :

Cette année les phases départementales se dérouleront avant le 30 janvier. Chaque département utilise une ou plusieurs dates retenues en fonction du nombre de participants (Voir le calendrier LMPE 2008-2009 JEUNES).

La phase Académique se déroulera le mercredi 18 mars 2009 à Colomiers.

La phase nationale se déroulera les 12, 13 et 14 juin à Cannes ».

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Rapport d'activité des actions Handisport, par Philippe Fabre

(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

Faute de temps, ce rapport n'a pu être présenté oralement, mais sa disponibilité en téléchargement libre a permis à toutes les personnes présentes pouvoir prendre connaissance des éléments ci-dessous avant cette assemblée générale. Les participants avaient ainsi toutes les informations nécessaires à la préparation de questions ou de remarques.

« Les actions menées auprès des personnes handicapées se sont intensifiées lors de l'année 2008. Des contacts entre notre ligue, nos clubs et les associations liées au handicap ont été pris. La particularité de notre sport, permettant de voir s'affronter, lors de nos compétitions, des personnes valides et des personnes handicapées sur un plan d'égalité, a particulièrement attiré l'attention de nos interlocuteurs.

Tout d'abord au niveau de notre ligue, les contacts pris avec la Fédération Handisport nous ont permis d'aboutir :

- au remboursement des frais d'adhésion pour tout club désirant adhérer à cette fédération,
- à la forte probabilité d'obtenir, pour les clubs adhérents à cette fédération, des subventions pour des investissements spécifiques liés au handicap.

Globalement, ces avancées pourraient permettre à nos clubs de pouvoir s'équiper en matériel adapté, avec un investissement minimal.

Au niveau de nos clubs, plusieurs initiatives ont également attiré l'attention :

- la participation d'une grande partie de nos clubs au Téléthon (participation qui se renouvelle d'années en années),
- la réflexion menée actuellement par plusieurs de nos clubs afin d'adhérer à la Fédération Handisport. Il est à noter que, si ces adhésions se concluaient positivement, cela positionnerait notre ligue en pointe, car à notre connaissance, aucun club d'échecs français n'est encore adhérent de la Fédération Handisport.
- l'organisation pour la première fois dans notre ligue à Albi du Championnat de France des Non Voyants. Ce championnat a permis la collaboration de :
 - AEPA (Fédération des joueurs non voyants),
 - CECINET (association de personnes non voyantes implantée sur la ville d'Albi),
 - l'Echiquier Club Albigeois,

permettant ainsi à cet événement de se dérouler à l'extérieur de la région parisienne (cela étant exceptionnel). L'importance de cette manifestation a été soulignée par la présence, lors d'un « repas de l'amitié » des présidents de notre fédération et de notre ligue, ainsi que par la présence des représentants des collectivités locales.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Cette collaboration a été saluée à l'unanimité et doit permettre, dans l'avenir, la réalisation d'autres événements permettant de toucher d'avantage les personnes souffrant de handicaps.

Pour l'année 2009, notre ligue doit accentuer ses efforts pour sensibiliser les personnes handicapées à notre sport et doit encourager nos clubs dans leurs initiatives. L'intégration de ces personnes dans nos associations, ainsi que les conditions d'accès à nos salles de jeu doivent être une priorité.

Une information présentant les modalités d'adhésion à la Fédération Handisport, ainsi les contacts utiles seront donnés aux clubs.

Tout complément d'information pourra être donné par Philippe Fabre que les clubs ne doivent pas hésiter à contacter. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Communication

Rapport d'activité des actions menées au niveau de la Communication, par Philippe Fabre

(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

Ce rapport a été présenté Philippe Fabre.

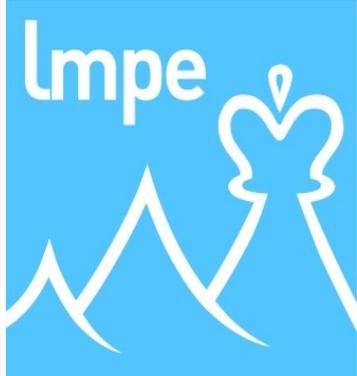
« Les actions menées par notre ligue se sont intensifiées lors de l'année 2008.

Tout d'abord, en direction des clubs et des comités départementaux, nos traditionnels outils de communication se sont étoffés. Le site Internet de la L.M.P.E. est en constante évolution, afin de mieux s'adapter à la demande de ses utilisateurs et enfin d'être toujours plus réactif et plus pertinent. Il est à noter la présence d'un nouveau web master (Loïc Martinez) qui remplace Fabien Tanguy à ce poste. Ce dernier contribuant toujours à la partie « forum ».

Notre Bulletin de Ligue réalisé par Nicolas Sanchez (successeur de Gilbert Rouéde) semble maintenant avoir pris sa vitesse de croisière et est disponible en téléchargement sur notre site Internet. Il est à noter également la réalisation d'un état des lieux des adresses e-mail des correspondants des clubs, ainsi que des personnes fortement impliquées dans la vie échiquéenne de nos clubs et de nos départements.

Nos efforts de communication se sont également portés de manière plus significative vers nos partenaires (sponsors et collectivités locales). Les membres du bureau ont rencontré régulièrement ces partenaires en vues de les sensibiliser à nos actions menées, ainsi qu'à nos projets pour les années à venir. Cette forte mobilisation nous permet d'être de plus en plus soutenu dans nos initiatives en suscitant un intérêt croissant, aboutissant à des réalisations et des projets concrets :

- organisation pour la première fois en 2008, dans notre région, des Championnat de France des Lycées. Ce type d'événement nous a permis de souligner notre dynamisme sur un plan national et notre capacité à organiser des événements de tout premier ordre. De plus, cet événement nous a permis de souligner notre engagement vis-à-vis d'une politique axée sur le développement des échecs en direction des jeunes et du milieu scolaire.
- en 2009 le premier championnat jeune de parties rapides sera organisé au mois de mai à Toulouse. Cet événement, soutenu par la mairie de Toulouse et par la BNP PARIBAS, devrait nous permettre de jeter un grand coup de projecteur sur l'aspect populaire du jeu d'échecs au niveau des plus jeunes. Ce tournoi, se déroulant place St Georges, c'est-à-dire en plein air sur une place centrale de la ville de Toulouse, devrait permettre de rassembler un grand nombre de jeunes joueuses et joueurs en suscitant l'intérêt d'un large public.

	<p align="center">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)</p>
	<p>24 janvier 2009 (9H30)</p>
	<p>Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne</p>

- Il est à noter que les contacts pris avec nos partenaires (en particulier la BNP PARIBAS) nous ont permis de mieux réfléchir à la manière de toucher un public toujours plus large. A cette occasion, les affiches annonçant la manifestation (imprimées par la BNP PARIBAS) ont été réalisées par des graphistes, nous permettant ainsi de mieux capter l'attention. Un échiquier géant permettant l'initiation et des démonstrations sera également utilisé. Des règles du jeu d'échecs seront disponibles pour le public. Enfin, une sonorisation est prévue afin de rendre ce premier championnat accessible au plus grand nombre.

Nos efforts de communication engendrant des contacts de plus en plus nombreux, des cartes de visite seront imprimées pour les membres du bureau, ainsi que pour l'entraîneur de notre ligue. Cet outil de communication devrait faciliter nos contacts et devraient nous donner une image de marque « plus professionnelle ».

Un troisième axe de communication a été privilégié vis-à-vis des structures de l'Education Nationale. De nombreuses rencontres ont eu lieu entre les représentants de notre ligue (Jacques Bouthier et Yves Maraval) et les représentants régionaux de ces instances.

Ces discussions régulières nous permettent d'être plus sensibilisés aux attentes des établissements scolaires. La conséquence directe est de nous permettre de faire des propositions mieux adaptées et de faciliter les interventions en milieu scolaire.

Enfin un dernier point est à retenir, le siège de la L.M.P.E. devrait être transféré en 2009 au siège du Comité Régional Olympique et Sportif. Ce nouveau siège devrait nous permettre d'être plus en adéquation avec notre statut de sport en facilitant toujours plus nos contacts avec le mouvement sportif. »

Hervé Laplaze a signalé les difficultés que pouvait avoir son club afin d'obtenir un soutien substantiel de la BNP PARIBAS (partenaire de la Fédération Française des Echecs), en particulier pour l'organisation de l'Open de l'Ouest Toulousain.

L'assemblée est unanime sur le fait que le soutien de la BNP PARIBAS est très important au niveau du département du Gers, mais qu'il est bien moindre en ce qui concerne les autres départements. Marc Foing a estimé quant à lui que le rapport entre notre ligue et la BNP PARIBAS n'était pas vraiment un partenariat. La promotion que les échecs assurent à cette banque est, à ces yeux, supérieure au soutien que celle-ci accorde à notre ligue et à nos clubs.

Jacques Bouthier a précisé que, pour solliciter une aide de la BNP PARIBAS, il fallait rencontrer l'interlocuteur départemental (solliciter une entrevue auprès d'une agence locale serait peu utile à cause du type de structure adoptée par cette banque). Il a attiré l'attention de l'assemblée sur la volonté de la BNP PARIBAS de favoriser, en premier lieu, les actions menées en faveur des plus jeunes (organisation de tournois ou de manifestations de promotion).

Le bureau indique que le 16 mai 2009 va avoir lieu le premier Championnat Rapide Jeunes place St Georges à Toulouse. Cet événement devrait permettre d'intéresser davantage notre partenaire (des rencontres ont déjà eu lieu dans ce sens).

Le Comité Directeur se garde la possibilité de solliciter ce partenaire pour l'organisation d'autres

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

événements. La recherche de soutiens auprès d'autres partenaires est également d'actualité. Christian Condeminas a abordé le thème du chevauchement des calendriers de la ligue et des initiatives locales. Il a cité en exemple un tournoi concernant de jeunes joueurs qui a lieu chaque année dans son département le 17 mai (c'est à dire le même week-end que le Championnat Rapide Jeunes prévu par notre ligue). L'assemblée est d'avis unanime que ce chevauchement n'est pas très favorable à notre communication envers les jeunes.

Il a proposé qu'une ou plusieurs réunions puissent être organisées par an entre les représentants départementaux et les représentants de la ligue, afin d'homogénéiser les calendriers.

Le Comité Directeur devra mener une réflexion dans ce sens.

Jacques Bouthier a proposé qu'apparaissent les manifestations locales sur le calendrier publié par la ligue. Les différents événements pourraient être signalés par un signe distinctif précisant l'organisateur (ligue, comités départementaux, clubs). Cette proposition a été unanimement approuvée.

L'assemblée a regretté le manque de féminines dans nos clubs, ainsi que dans nos compétitions (y compris lors du Rapide Féminin).

Cette difficulté perdure depuis plusieurs années.

Christian Condeminas et Patrice Oriot ont proposé l'organisation d'une compétition par équipes départementales. Ce type de rencontre paraît assez facile à mettre en place. Cela permettrait également aux féminines de se rencontrer en créant une émulation.

Le Comité Directeur va étudier cette proposition.

Françoise Cwiek a signalé également que l'amélioration de l'accueil dans les clubs pourrait susciter plus d'intérêt chez les féminines.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

***Rapport d'activité concernant la saisie des parties, par Gilles Hervet
(ce rapport d'activité a été rendu disponible en téléchargement libre avant le
24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)***

Ce rapport a été présenté Gilles Hervet.

« Pour la seconde année consécutive, les parties de régionale 1 et nationale 4 ont été archivées sur le site, de même que les parties de coupe de France et de coupe de la ligue. A peu près, 85 à 90 % des parties sont archivées. Ceci est satisfaisant.

Toutefois pour la saison en cours, le responsable de l'archivage ne saisissant plus lui-même les parties, la tendance est à la baisse. La commission technique devrait se pencher sur la question pour trouver des incitations ou facilités vis à vis des clubs.

Concernant les coupes, les parties de coupe de France ont été saisies lors des premiers tours. Ensuite les clubs de N3 et au delà ne transmettent plus leur parties. Ce qui a été le cas pour Ramonville, le CEIT, Tournefeuille et Condom.

Du coup, il y a eu moins de parties archivées cette année (trente deux contre trente six l'année précédente). Le problème réside sans doute dans le fait que les parties sont probablement envoyées au DT national avant d'être saisies.

Au contraire, les parties de coupe de la ligue ont presque toutes été saisies. En guise d'amélioration, il serait peut-être opportun qu'une personne au sein de la ligue puisse récupérer les feuilles de parties pour les matchs de coupe de France plutôt que de les envoyer au DT National (les parties n'étant pas saisies de toute façon). Cette proposition serait à mon avis à reprendre au niveau national pour toutes les ligues afin d'avoir une couverture complète des parties.

Ce travail marche déjà très bien pour la coupe de la ligue avec Philippe Rich et Gilles Hervet.

A noter que malgré quelques rappels sur les règles de saisies, il y a toujours des parties qui restent mal saisies et donc inaccessibles aux moteurs de recherche dans les bases de données. Un guide a été envoyé sur la liste des correspondants de ligue et sur le forum mais une diffusion plus large pourrait s'avérer utile. »

Vote du rapport moral et des rapports d'activités

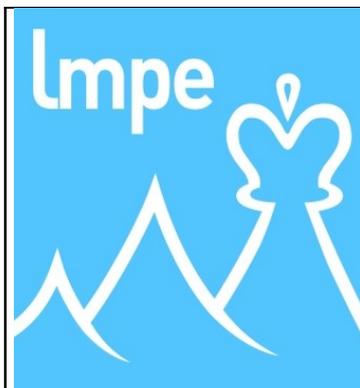
Ce vote s'est déroulé à main levée.

Le rapport moral et les rapports d'activité ont été approuvés à l'unanimité :

42 voix pour,

aucune voix contre,

aucune abstention.



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

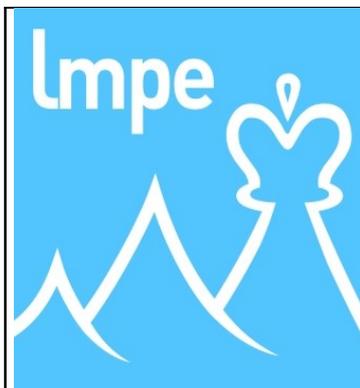
Rapport financier

*(ce rapport financier a été rendu disponible en téléchargement libre avant le
24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)*

Ce rapport a été présenté Jacques Bouthier et Françoise Cwiek.

Compte de résultats au 31 décembre 2008

charges	Réalisé	Prév.	Ecart	Produits	Réalisé	Prév.	Ecart
60 Achats	4 032,36	1 750,00	2 052,36	70 Ventes	46 509,50	33 050,00	13 459,50
601 goûter jeunes	0,00	100,00	-100,00	706,2 championnat de france jeunes	0,00		0,00
604,1 aide creation clubs	0,00		0,00	706,3 cours entraineur ligue	9 153,50	13 500,00	-4 346,50
606,1 fournitures non stock.(eau,energie,...)	0,00		0,00	706,4 formation arbitrage ligue	200,00	400,00	-200,00
606,3 fourn. entretien et de petit equipement	0,00	100,00	-100,00	707 ventes de materiels	344,10		344,10
606,4 fourn. administratives	95,06	100,00	-4,94	708 produits des activites annexes	1 181,20	850,00	331,20
606,8 autres matieres et fournitures	0,00		0,00	708,1 aides tournois	498,00		498,00
607 achats de trophées	571,90	450,00	121,90	708,2 part. heb. champ ligue jeunes	7 877,70	3 200,00	4 677,70
607,1 achat de materiel	3 135,40	1 000,00	2 135,40	708,3 part. heb. champ france jeunes	5 190,00	4 100,00	1 090,00
607,2 echecs et mat	230,00	240,00	-10,00	708,4 rbt frais professionnels	0,00		0,00
				708,5 convention ccas	7 750,00	5 000,00	2 750,00
				708,6 part. aspet	5 920,00	6 000,00	-80,00
61 Services Extérieurs	287,00	150,00	137,00	708,7 champ de france des lycees	8 395,00	NB	8 395,00
			0,00				
616 primes d'assurance	202,00		202,00				
618,1 documentation	85,00		85,00				
618,3 gerbe et cadeaux	0,00	150,00	-150,00				
	0,00						
62 Autres services Extérieurs	35 567,54	22 050,00	13 517,54				
622,6 intervenants ext.	1 590,76	3 000,00	-1 409,24				
623 publicite publicat. relat. publiq.	569,33	150,00	419,33				
625 deplacem. missions et receptions	715,95	400,00	315,95				
625,1 reception championats scolaire	0,00						
625,2 heb./repas/tps championnat ligue jeunes	6 341,57	3 500,00	2 841,57				
625,3 heb et tps champ. france jeunes	5 330,20	4 500,00	830,20				
625,4 transports feminines	0,00	400,00	-400,00				
625,5 champ de france des lycees	8 807,90	NB	8 807,90				
625,6 frais deplacement bureau	311,49	NB	311,49				
625,7 frais hebergement aspet	3 644,12	6 000,00	-2 355,88				
626 frais affranchissement/ telephone	101,75	250,00	-148,25				
626,2 connection internet	0,00		0,00				
627 services bancaires et assimilés	60,50		60,50				
627,1 participation cros	160,00	150,00	10,00				
628,1 aide tournois de ligue	1 351,00	1 300,00	51,00				
628,2 bons de ligue,tickets	313,00	450,00	-137,00				
628,3 arbit. champ. ligue/scolaire/feminin/aspet	378,00	150,00	228,00				



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

628,4 formation arbitrage	390,90	400,00	-9,10				
divers aide participants/champ france							
628,5 jeunes	750,00	250,00	500,00				
628,6 stage ligue (condom)	835,00	650,00	185,00				
628,7 sponsoring françois brethes	3 916,07		3 916,07				
628 divers - création club	0,00	500,00	-500,00				
63 Impôts et taxes							
64 Charges de personnel	26 366,85	23 160,00	3 206,85	74 Subventions d'exploitation	6 600,00	2 500,00	4 100,00
641 remunerations personnel cdi	9 969,22	14 000,00	-4 030,78	740,1 dons,liberalites	0,00		0,00
641,1 frais professionnels cdi	1 556,25	1 800,00	-243,75	740,2 subventions cncls	4 100,00	2 500,00	1 600,00
641,2 remuneration cdd	2 644,06		2 644,06	740,3 sponsor demathieu bard	0,00		0,00
641,3 frais professionnels pers. cdd	487,20		487,20	740,4 partenariat bnp-paribas	0,00		0,00
641,4 solde retard ancienneté michel	0,00		0,00	740,5 sponsor ineo	2 500,00		2 500,00
645 mutuelle salaries	125,06	160,00	-34,94				
645,1 charges sociales/personnel cdd	0,00		0,00				
645,2 urssaf cdi	7 497,00	7 200,00	297,00				
645,3 assedic cdi	1 678,00		1 678,00				
645,4 retraite mornay cdi	1 999,52		1 999,52				
645,8 cot. formation personnel	334,00		334,00				
645,9 medecine du travail	76,54		76,54				
65 Autres charges de gestion courante	2 585,90	2 200,00	385,90	75 Autres produits de gestion courante	13 984,56	14 000,00	-15,44
651,2 part cdje	2 585,90	2 200,00	385,90	751,1 licences, part ligue	13 870,00	14 000,00	-130,00
				751,2 autres produits de gestion courante	0,00		0,00
				751,3 intérêts du livret	114,56		114,56
66 Charges financières				76 Produits financiers			
67 Charges exceptionnelles				77 Produits exceptionnels			
671 remboursement emprunt ffe	0,00			78 Reprise/ Amort & Provisions			
68 Dotation aux Amortissements				87 Contrib. volontaire en nature	14 000,00	14 000,00	
86 Emploi des contrib. volontaire en nature	14 000,00	14 000,00					
Total des charges	82 839,65	63 550,00	19 675,55	Total des produits	81 094,06	63 550,00	17 528,62

Résultat de l'Exercice : **-1 745,59**

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Bilan de l'exercice

Cpte	BILAN	Actif	Cpte	BILAN	Passif
129	Résultat de l'exercice (déficit)	1 745,59	110	Solde AN créditeur	11 475,03
4187	Produits à recevoir	1 237,00	487	Produits constatés d'avance	12 067,00
511	Chèques N-1 décaissés en N	4 616,51	519	Chèques Emis non décaissés	2 775,93
512	Solde Compte Courant BNP	15 080,72			
512,1	Solde Compte Epargne BNP	3 638,14			
	Total	26 317,96		Total	26 317,96

- Les produits à recevoir sont constitués des cours dispensés par Michel en 2008 et pas encore encaissés au 31/12, ainsi que la participation des CDJE pour les jeunes au stage de Condom.
- l'encaissement au 29/12/08 du reversement de la part ligue des licences pour l'exercice 2008/2009 pour un montant de 12 067 € est mis en produit constatés d'avance. La recette doit être effective pour l'exercice 2009 dans les comptes de la ligue.

Rapport Financier - Clôture au 31/12/08, par le bureau de la LMPE

L'exercice 2008 affiche un déficit de 1745,59 €.

- Le budget général de cette année en rapport au budget prévu initialement à largement été dépassé, aussi bien au niveau des dépenses que des recettes, cela est dû en totalité à l'organisation du championnat de France des Lycées.
- L'achat de matériel a été plus important que ce qui a été budgétisé.
- Les recettes des cours de l'entraîneur de la ligue sont moins importantes que l'année précédente. Cela s'explique dans la mesure où l'année dernière, la ligue a perçu des prestations de l'année 2006.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Sami Rahal a souligné que ce bilan était délicat à lire pour une personne qui n'avait de connaissances en comptabilité.

Frédéric Rivière (intervenant en qualité de comptable de profession) a indiqué que la présentation de ce bilan était en accord avec le plan comptable (c'est à dire que sa présentation est en accord avec les exigences des instances auxquelles ce bilan peut être présenté). Françoise Cwiek a indiquée que le détail de ce bilan comptable était consultable à la demande de toutes les personnes de l'assemblée. Jacques Bouthier et Françoise Cwiek ont signalé qu'ils étaient disponibles pour indiquer ce que chaque charge ou produit prend en compte. Les personnes présentes ne devaient d'ailleurs pas hésiter à ce sujet.

Vote du rapport financier

Ce vote s'est déroulé à main levée.

Le rapport financier a été approuvé :

40 voix pour,

aucune voix contre,

2 abstentions.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Inventaire

(l'inventaire du matériel a été rendu disponible en téléchargement libre avant le 24/01/2009 sur le site Internet www.lmpe.org)

Matériel en prêt :

75 Pendules électroniques,
60 jeux plastiques,
60 Sous-jeux,
1 échiquier mural,
+ Jeux prêtés aux clubs (Blagnac, TCMS).

Matériel neuf :

2 échiquiers électroniques,
35 pendules,
6 Jeux bois,
8 Jeux plastiques,
1000 feuilles de parties,
6 Livrets animateur,
7 livres divers Olibris,
10 livrets d'exercices FFE,
3 coupes,
1 échiquiers mural.

Matériel de Communication :

1 banderole,
3 nappes aux logos de la LMPE.

	<p align="center">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)</p>
	<p>24 janvier 2009 (9H30)</p>
	<p>Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne</p>

Assemblée Générale Extraordinaire : Modification du siège social

Le Comité Directeur de la Ligue Midi-Pyrénées des Echecs a proposé de modifier la localisation du siège social : le transférer du domicile du président au siège du Comité Régional Olympique et Sportif.

Le Comité Directeur a demandé que le vote porte sur la modification dans nos statuts de l'article : **11.3**. Son siège social est fixé au domicile du président. Il peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'assemblée générale.

qui deviendrait :

11.3 Son siège social est fixé au siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Monsieur René Garnault (Vice-Président du CROS) a tenu à s'exprimer pour signifier à l'assemblée que le Comité Régional Olympique et Sportif serait extrêmement heureux d'accueillir en son sein, et dans ses nouveaux locaux, la Ligue Midi-Pyrénées des Echecs. Il a précisé, qu'ainsi, la LMPE serait totalement intégrée à « une grande famille » et qu'elle disposerait ainsi de la solidarité et de l'appui de cette grande association.

Monsieur René Garnault a attiré l'attention des personnes présentes en précisant que les clubs et la ligue devaient s'attendre à une baisse des subventions CNDS due à des changements de politique. Il a affirmé que le Comité National Olympique et Sportif avait condamné, par l'intermédiaire de son président, ces changements qui pourraient pénaliser le mouvement sportif.

Jacques Bouthier a chaleureusement remercié Monsieur René Garnault pour ses propos et son soutien qui se renouvelle chaque année.

Jacques Bouthier a insisté sur le fait que cette nouvelle localisation va dans le sens de nos objectifs, ainsi que ceux poursuivis par notre fédération, c'est à dire le rapprochement de notre ligue du mouvement sportif.

Si le siège social de la Ligue d'Echecs de Midi-Pyrénées est transféré au siège social du Comité Régional Olympique et Sportif, nous disposerions d'un local que nous partagerions avec une autre association. Ce local serait neuf, puisque des travaux d'agrandissement du CROS sont en cours de réalisation.

Le coût serait de 950 € par an.

Il est à noter que ce coût englobe également l'occupation de salles de réunion, contrairement à la Maison des Associations où chaque réservation de salle est payante.

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Marc Foing et Hervé Laplaze ont demandé la nature du bail (durée de l'engagement de notre ligue et modalités).

Jacques Bouthier et Françoise Cwiek ont expliqué que ces éléments ne pouvaient pas être donnés à la date de cette Assemblée Générale Extraordinaire car la construction étant en cours, ces éléments n'étaient pas définis.

Ils font également remarqué que le cadre du Comité Olympique et Sportif était différent de celui d'un bailleur « traditionnel ». Le rapport entre la Ligue d'Échecs de Midi-Pyrénées et le Comité Régional Olympique et Sportif serait très différent de celui entre le propriétaire d'un appartement et son locataire.

Monsieur René Garnault (Vice-Président du CROS) a confirmé ces affirmations.

La majeure partie des participants a demandé que la phrase suivante :
« le siège social peut être modifié par décision de l'assemblée générale. »
soit ajoutée à la proposition faite de modification de l'article 11.3.

Suite à ce débat, un vote a eu lieu à mains levées sur la modification suivante des statuts :

L'article

11.3. Son siège social est fixé au domicile du président. Il peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'assemblée générale.

deviendrait :

11.3 Son siège social est fixé au siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), 7, rue André Citroën - 31130 Balma. Il peut être modifié par décision de l'assemblée générale.

La modification des statuts a été approuvée :

34 voix pour,

3 voix contre,

5 abstentions,

soit une majorité supérieure au 2/3 des voix représentées (c'est à dire 28).

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Election du Comité Directeur

Les candidates et candidats aux postes à pourvoir sont :

Collège Principal :

- Louis Beurain,
- Jacques Bouthier,
- Philippe Fabre,
- Gilles Hervet,
- Yves Maraval,
- Jack Nicodème,
- Frédéric Riviere,
- Nicolas Sanchez,
- Fabien Tanguy,
- Patrice Vincens.

Collège Féminin :

- Kim-Lan Françoise Cwiek Nguyen,
- Andreea Teodora Sasu Ducsoara Bollengier.

Collège Médical :

- Christian Condeminas.

La Commission de surveillance des opérations électorales a été présidée par Alain Garrel. Jacques Bouthier a précisé à l'assemblée que les personnes non candidates pouvaient assister Alain Garrel afin de surveiller le bon déroulement des opérations de vote.

Le vote s'est déroulé à bulletins secrets :

Jack Nicodème (doyen de l'assemblée) a proclamé les résultats suivants :

Collège Principal :

- Louis Beurain (42 voix élu),
- Jacques Bouthier (42 voix élu),
- Philippe Fabre (42 voix élu),
- Gilles Hervet (42 voix élu),
- Yves Maraval (42 voix élu),
- Jack Nicodème (42 voix élu),
- Frédéric Rivière (42 voix élu),
- Nicolas Sanchez (41 voix élu),
- Fabien Tanguy (42 voix élu),
- Patrice Vincens (42 voix élu).

	<p align="center">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)</p>
	<p>24 janvier 2009 (9H30)</p>
	<p>Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne</p>

Collège Féminin :

- Kim-Lan Françoise Cwiek Nguyen (42 voix élu),
- Andreea Teodora Sasu Ducsoara Bollengier (42 voix élu).

Collège Médical :

- Christian Condeminas (42 voix élu).

Les nouveaux élus au Comité Directeur de la Ligue d'Échecs de Midi-Pyrénées se sont recueilli dans une salle annexe en vue de désigner le nouveau bureau et de présenter la répartition des nouvelles fonctions :

- Bureau :
 - Jacques Bouthier (Président),
 - Kim-Lan Françoise Cwiek Nguyen (Vice-Présidente),
 - Frédéric Rivière (Trésorier),
 - Philippe Fabre (Secrétaire).
- Répartition des nouvelles fonctions :
 - Louis Beaurain (secteur jeunes),
 - Christian Condeminas (médecin).
 - Gilles Hervet (formation),
 - Yves Maraval (secteur scolaire),
 - Jack Nicodème (président commission technique),
 - Nicolas Sanchez (responsable rédaction bulletin ligue),
 - Fabien Tanguy (responsable site Internet),
 - Andreea Teodora Sasu Ducsoara Bollengier (secteur féminin),
 - Patrice Vincens (communication).

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Rapport d'orientation, par Jacques Bouthier :

« La première des choses est de nous baser sur la richesse de bénévoles que compte notre Ligue, en utilisant et valorisant au mieux les compétences des membres de notre CD. Avoir un CD encore plus actif, avec des membres encore plus responsabilisés. Les saisons dernières, seule la commission Technique a vraiment fonctionné, le travail en commission sera remis en avant afin que les membres du CD puissent plus s'engager dans la vie de la Ligue.

Accentuer les tendances développées ces dernières années. Encore **plus mettre l'accent sur les jeunes** :

- Poursuivre les stages tel qu'on les a conduit la dernière année. Le stage élite doit rencontrer des conditions favorables pour se réaliser. Il ne peut avoir lieu qu'avec la participation des CDJE.
- Poursuivre l'action engagée cette année pour un Rapide Jeunes en plein air. Cette première édition d'un championnat jeunes de Midi-Pyrénées sur la place Saint-Georges doit être suivie d'une seconde édition, puis devenir un événement incontournable ! Nous souhaitons ne pas être à l'étroit place Saint-Georges et pouvoir bientôt remplir la place du Capitole !

Améliorer notre communication au travers de notre site qui doit être plus efficace : continuer son rôle d'outil pour les licenciés (calendrier/parties/infos) mais se diriger vers un site plus populaire qui permette aussi aux gens de faire la découverte du jeu d'échecs.

La communication passe aussi par le bulletin qui est un bon moyen de synthétiser l'actualité de quelques mois dans la Ligue. Peu connu dans les clubs il faut voir si avec de nouveaux partenaires il serait possible de l'imprimer.

La commission communication aura un forum privé comme lieu de débat et se doit d'être une des commissions les plus importantes de notre structure, en intégrant les membres du CD ainsi que des extérieurs.

Permettre aux féminines de venir jouer aux échecs. Le rapides féminin est la seule initiative qui mette l'accent sur le développement des échecs féminins. Il nous faut trouver d'autres idées, d'autres moyens pour que notre sport se féminise.

Notre **intégration dans le monde sportif** est encore jeune, nous devons la renforcer. Poursuivre nos participations aux différentes initiatives du CROS, le CROS sera notre siège social et nous partagerons un module de son local agrandi avec une autre association sportive. Des bénévoles rendent des services depuis longtemps aux associations échiquéennes, nous demanderons à nouveau à ce qu'ils soient récompensés des médailles sportives.

Le développement des clubs est le fait des bénévoles. Ils ont besoin de l'aide de salariés pour développer leur activités. Les départements dynamiques qui se dotent de salariés recevront un reversement plus important de la part Ligue vers les CDJE.

Notre développement ne peut passer que par de nouvelles ressources. Nous poursuivrons le partenariat fédéral avec BNP Paribas, et nous inciterons à de nouvelles signatures de convention de partenariat. Nous chercherons aussi de nouveaux partenaires. »

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Vote du rapport d'orientation

Ce vote s'est déroulé à main levée.

Le rapport d'orientation a été approuvé à l'unanimité :

42 voix pour,

aucune voix contre,

aucune abstention.

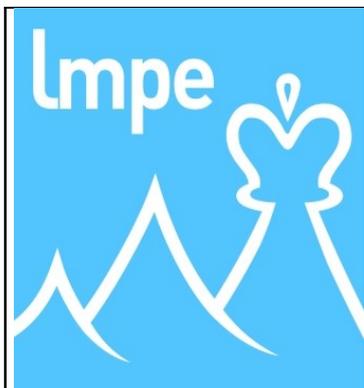
	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Budget prévisionnel, par Jacques Bouthier :

Présentation du budget prévisionnel 2009/2010

charges	montant	Produits	montant
60 Achats		70 Ventes	
601 goûter jeunes	100,00	706,3 cours entraîneur ligue	13 500,00
606,3 fourn. entretien et de petit équipement	100,00	706,4 formation arbitrage ligue	400,00
606,4 fourn. administratives	100,00	707 ventes de matériels	
606,8		708 produits des activités annexes	850,00
607 achats de trophées	600,00	708,2 part. heb. champ ligue jeunes	3 200,00
607,1 achat de matériel	1 450,00	708,3 part. heb. champ france jeunes	4 100,00
607,2 échecs et mat	300,00		
		708,5 convention CCAS	6 000,00
61 Services Extérieurs		708,6 part. Aspet	5 000,00
616 primes d'assurance	210,00		
618,3 gerbe et cadeaux	150,00		
62 Autres services Extérieurs			
622,6 intervenants ext.	1 500,00		
623 publicité publicat. relat. publiq.	300,00		
625 déplacement. missions et réceptions	1 200,00		
625,2 heb./repas/tps championnat ligue jeunes	3 500,00		
625,3 heb et tps champ. france jeunes	4 400,00		
625,4 transports féminines	200,00		
625,6 frais déplacement bureau	300,00		
625,7 frais hébergement Aspet	5 000,00		
626 frais affranchissement/ téléphone	200,00		
627,1 participation CROS	160,00		
628,1 aide tournois de ligue	1 150,00		
628,2 bons de ligue, tickets	400,00		
628,3 arbit. champ. ligue/scolaire/féminin/aspet	200,00		
628,4 formation arbitrage	400,00		
628,5 divers aide participants/champ france jeu	250,00		
628,6 stage ligue	500,00		
628 divers - création club	400,00		
64 Charges de personnel		74 Subventions d'exploitation	
641 rémunérations personnel cdi	10 000,00	740,1 dons, libéralités	0,00
641,1 frais professionnels cdi	1 700,00	740,2 subventions cnds	3 000,00
641,2 rémunération cdd	2 400,00		
641,3 frais professionnels pers. cdd	500,00	740,4 partenariat BNP Paribas	0,00
645 mutuelle salaires	160,00		
645,1 charges sociales/personnel			
645,2 urssaf	6 000,00		
645,3 assedic	1 300,00		
645,4 retraite Mornay	1 500,00		
645,8 cot. formation personnel	340,00		
645,9 médecine du travail	80,00		
65 Autres charges de gestion courante		75 Autres produits de gestion courante	
651,2 part CDJE	3 000,00	751,1 licences, part ligue	14 000,00
86 Emploi des contrib. volontaire en nat	14 000,00	87 Contrib. volontaire en nature	14 000,00
Total des charges	64 050,00	Total des produits	64 050,00

Résultat de l'Exercice : **0,00**



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE
MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)**

24 janvier 2009 (9H30)

Maison des Associations
81, rue Saint-Roch
31 400 Toulouse
Métro Saint-Agne

	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS (LMPE)
	24 janvier 2009 (9H30)
	Maison des Associations 81, rue Saint-Roch 31 400 Toulouse Métro Saint-Agne

Commentaires sur le budget prévisionnel

Nous souhaitons poursuivre le partenariat avec la CCAS. Cela apparaît en recettes, mais pour un montant moindre que l'an dernier, et en coûts cela se retrouve dans les intervenants extérieurs, rémunérations CDD et charges sociales associées. Ces postes de charge sont également gonflés par la prévision d'animateurs pour le 16 Mai.

Le 16 mai apparaît dans les charges mentionnées ci-dessus et aussi dans le matériel acheté. Il faudra probablement ajouter des frais supplémentaires comme par exemple une sonorisation.

Le matériel proposé à l'achat :

- ordinateur portable = 500,00 €
- Tente 4x6 (16 mai) = 450,00 €
- Logiciel ChessBase = 160,00 €
- Logiciel Ciel Compta = 300 €

La part CDJE est portée à 3000 €

Le poste Mission et Réceptions passe à 1200. Il s'agit essentiellement de locations de salles, et à partir du printemps nous devrions pouvoir bénéficier d'un demi-module dans les locaux du Comité Régional Olympique et Sportif, pour la somme annuelle de 950 €.

En recettes je compte sur une part Ligue de 14 000 €, pratiquement identique à l'an dernier.

Vote du budget prévisionnel

Ce vote s'est déroulé à main levée.

Le budget prévisionnel a été approuvé :

40 voix pour,

aucune voix contre,

deux abstentions.

Clôture de l'Assemblée Générale à 17h30